



OMVS
ORGANISATION POUR
LA MISE EN VALEUR
DU FLEUVE SÉNÉGAL

Haut Commissariat de l'OMVS

Dakar - SENEGAL



Conception et appui à la mise en œuvre du processus participatif et consultatif dans le cadre de l'élaboration du Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux du Fleuve Sénégal (SDAGE)

Bilan des activités de communication et de concertation de la phase 1 d'élaboration du SDAGE

Octobre 2010



**CONCEPTION ET APPUI A LA MISE EN ŒUVRE
DU PROCESSUS PARTICIPATIF DANS LE CADRE
DE L'ÉLABORATION DU SDAGE DU FLEUVE SENEGAL**

**Bilan des activités de communication et de concertation
de la phase 1 d'élaboration du SDAGE**

SOMMAIRE

INTRODUCTION.....	3
1. RAPPEL DU CONTENU DE LA MISSION ET DES ACTIVITES DE LA PHASE 1	4
1.1 Rappel des objectifs de la mission	4
1.2 Rappel des activités de la phase	4
2. ACTIVITES REALISEES ET RESULTATS ATTEINTS	5
2.1 La formation des animateurs	5
2.2 La vulgarisation de l'état des lieux du SDAGE	6
2.3 Les réactions et avis des usagers	8
2.4 Restitution dans les ateliers nationaux	11
3. DIFFICULTES RENCONTREES.....	12
4. LES DEFIS A RELEVER POUR LES PHASES A VENIR	12

INTRODUCTION

Dans le cadre de l'élaboration du Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eau (SDAGE) du fleuve Sénégal, l'OMVS a prévu d'impliquer les usagers du bassin dans le processus de formulation de ces orientations stratégiques qui devront guider les actions de développement à l'échelle du bassin.

Le groupement BRLi/ Eau Vive, a été retenu pour concevoir les outils de consultation et de diffusion tout au long du processus de formulation du schéma.

Dans ce cadre, une première phase a consisté à diffuser l'état des lieux dressé par le consultant en charge de la formulation du SDAGE. Le présent rapport fait la synthèse des activités menées au niveau de chacun des quatre pays du bassin au cours de cette première phase. Il se base sur les rapports d'activités fournis par les référents nationaux respectivement en Guinée, au Mali, au Sénégal et en Mauritanie.

Le rapport est structuré autour des principaux points suivants:

- ▶ le rappel des objectifs de la mission confiée au groupement BRLi / Eau Vive ainsi que les activités prévues pendant la phase 1 du processus,
- ▶ les activités réalisées et les résultats atteints (publics cibles touchés et réactions des acteurs au contenu des messages portant sur l'état des lieux.)
- ▶ les difficultés rencontrées,
- ▶ les principaux défis à relever pour les phases futures.

Conformément à l'une des finalités du processus participatif voulu par l'OMVS, ce rapport se veut surtout être un écho du terrain en rapport avec les messages diffusés sur l'état des lieux. Dans ces conditions, un accent particulier est mis sur les réactions des usagés qui pourraient être pris en compte dans la formulation du SDAGE.

1. RAPPEL DU CONTENU DE LA MISSION ET DES ACTIVITES DE LA PHASE 1

1.1 RAPPEL DES OBJECTIFS DE LA MISSION

En rappel, la mission confiée au groupement BRLi/ Eau Vive vise les principaux objectifs suivants :

- ▶ Rendre accessible l'information, les contenus techniques et/ou scientifiques à chaque phase d'élaboration du SDAGE, sans attendre la fin de la rédaction du SDAGE, sous forme de supports simples et de techniques d'animation adaptées ;
- ▶ Communiquer ces contenus aux acteurs clés de terrain au-delà des cadres existants (CLC, CNC...) à travers des travaux d'animation de terrain ;
- ▶ Remonter les réactions pertinentes des acteurs en vue de leur prise en compte dans le SDAGE ;
- ▶ Développer et structurer des compétences en animation multisectorielle dans les différentes portions nationales du bassin ;
- ▶ Promouvoir la concertation locale autour des enjeux du SDAGE (élaboration et mise en œuvre future des actions concrètes).

Pour atteindre ces objectifs, en plus de l'équipe internationale d'appui, des équipes opérationnelles de terrain ont été constituées dans chaque pays. Ces équipes sont constituées d'un référent national, coordonnateur de l'équipe, et d'animateurs dont le nombre est fonction de l'étendue de la portion du bassin au niveau du pays.

Le présent rapport présente une synthèse des activités des quatre équipes nationales opérationnelles durant la première étape du processus, c'est-à-dire la phase de vulgarisation de l'état des lieux.

1.2 RAPPEL DES ACTIVITES DE LA PHASE

L'activité principale de cette première phase au niveau de chaque pays a consisté en la diffusion avec des outils accessibles au plus grand nombre, des principaux messages contenus dans le rapport « Etat des lieux et Diagnostic » (SCP, décembre 2009) correspondant à la première étape de l'élaboration du SDAGE. Ainsi au niveau de chacun des quatre pays, la démarche suivante a été adoptée:

- ▶ Formation des animateurs à l'utilisation des outils/supports de communication de proximité et à la maîtrise des concepts et terminologies des messages à diffuser.
- ▶ Travaux de vulgarisation des messages par les animateurs sur le terrain : séances d'animation, émissions radio... ;
- ▶ Restitution du travail de terrain et des réactions auprès des CLC.

Ces différentes activités ont été conduites sous la coordination et la supervision du référent national.

2. ACTIVITES REALISEES ET RESULTATS ATTEINTS

2.1 LA FORMATION DES ANIMATEURS

Au total, trente trois (33) animateurs ont été recrutés pour assurer la diffusion des messages. Leur nombre varie par pays, soit :

- ▶ 9 animateurs en Guinée,
- ▶ 10 animateurs au Mali,
- ▶ 7 animateurs en Mauritanie,
- ▶ 7 animateurs au Sénégal.

Avant le démarrage de leur mission, au niveau de chaque pays, une formation a été donnée par le référent national, appuyé par les experts internationaux. Les thèmes spécifiques suivants ont été traités au cours de cette formation qui a duré deux jours :

- ▶ technique d'utilisation du guide de l'animateur et de la boîte à image mis au point pour l'animation sur l'état des lieux,
- ▶ traduction des mots clés du Guide de l'Animateur dans les langues nationales les plus parlées dans les zones ciblées,
- ▶ exercices pratiques de simulation de l'animation avec les différents outils.

Ces formations se sont déroulées au cours du mois de mars 2010.

Cette formation tout en permettant d'outiller les animateurs pour une bonne exécution de leur mission, a permis d'harmoniser le contenu des messages à délivrer sur toute l'étendue du bassin, d'autant plus qu'auparavant, les quatre référents nationaux avaient bénéficié d'une formation des formateurs assurées avec l'équipe internationale d'appui (atelier de Bamako en mars 2010), au cours de laquelle les outils de communication avaient été recalibrés.

2.2 LA VULGARISATION DE L'ETAT DES LIEUX DU SDAGE

Pour la vulgarisation, les messages de l'état des lieux du SDAGE ont été synthétisés sous la forme des 15 thèmes suivants :

- l'OMVS,
- le bassin versant,
- le SDAGE,
- les ressources en eau,
- les barrages et aménagements hydro-agricoles
- l'agriculture
- l'irrigation,
- l'élevage,
- la protection des ressources naturelles,
- la pêche,
- l'alimentation en eau potable,
- les questions de santé, d'hygiène et l'assainissement,
- l'énergie,
- les transports et les communications,
- l'industrie, les mines et les carrières.

L'outil principal de communication sur 15 thèmes a été la « boîte à images » : chaque thème est illustré par une planche de dessins explicites schématisant les messages. Au dos de la planche, l'animateur dispose d'un support écrit pour aider à l'animation à partir de cette planche : questions à poser pour lancer l'animation à partir de l'image, réponses possibles, éléments techniques en lien avec le message.

Les animations ont été réalisées à différents niveaux du découpage administratif pour atteindre les différentes catégories d'acteurs. Ainsi, en fonction du pays, il s'est agi du chef lieu de préfecture, de cercle, de commune, et des villages ou districts.

Par ailleurs des émissions radio ont permis de toucher un plus large public.

EN GUINEE

- ▶ Huit (8) préfectures sur les 9 existantes dans le bassin ont été touchées,
- ▶ Vingt-deux (22) sous-préfectures touchées sur 43,
- ▶ Districts (villages): 105 touchés par les animateurs sur 232,
- ▶ En plus des animations directes: Plusieurs émissions radiophoniques portant sur la sensibilisation sur les Radios Rurales de *Mali* et *Tougué*, une émission interactive sur la radio Rurale de *Labé* ont été réalisées.

Au total, le public cible touché s'évalue à :

- ▶ environ 3 500 personnes de différentes catégories socioprofessionnelles touchées directement par les animations ;
- ▶ 195 sous-préfectures (CRD) couvertes par les interventions « grand public » sur les antennes de 4 radios rurales (*Mamou, Tougué, Labé et Mali*).

AU MALI

- ▶ Les dix (10) cercles du bassin ont été concernés, à partir d'une part des CLC et d'autre part de différentes catégories d'acteurs : ONG, Projets, services techniques, organisations Paysannes, Conseil de Cercle...
- ▶ 52% des 179 communes du bassin soit 93 communes ont été visitées par les animateurs ;
- ▶ 255 villages visités dans les différentes communes.

La restitution des résultats du SDAGE dans les 10 cercles du Mali a mobilisé plus de **4 000** personnes dans les communes et villages et a concerné toutes les catégories d'acteurs dans les différentes localités.

EN MAURITANIE

- ▶ les sept (7) départements ou moughataas du bassin ont été touchés,
- ▶ 123 villages sur un total de 180 villages identifiés au niveau des sept localités d'intervention pour la vulgarisation du SDAGE,
- ▶ **7 268** personnes touchées par les animations.

AU SENEGAL

- ▶ **258** séances d'animation dans **258** sites ayant permis de toucher directement **4908** personnes environ dont **2080** hommes et **2828** femmes (Groupes cibles: Elus, OCB, GPF, OP, ASC, Associations diverses...);
- ▶ un reportage télévisé sur walf FM ;
- ▶ deux (2) émissions radiophoniques sur Océan FM et sur Téranga FM ;
- ▶ un article de presse écrite dans le quotidien national «Le Soleil».

D'une manière générale, le processus de vulgarisation de l'état des lieux, a connu une implication directe et forte des autorités déconcentrées (Préfets, sous-préfets) et décentralisées (élus locaux) en fonction des pays. Cette implication a été déterminante dans la mobilisation des publics cibles et le succès de l'opération. On peut noter à l'issue de ces animations que les thèmes qui ont retenu la plus grande attention des usagers du bassin varient d'un site à l'autre en fonction des problématiques locales. Cependant, la quasi-totalité des thèmes ont enregistré des réactions et commentaires qui sont récapitulés dans le paragraphe suivant.

2.3 LES REACTIONS ET AVIS DES USAGERS

Le tableau qui suit récapitule par pays, les principales réactions recueillies au cours des animations. Ces réactions correspondent soit à l'expression de besoins prioritaires ou l'appréciation de la situation selon la vision des usagers du bassin.

Pays	Thèmes	Réactions des usagers du bassin	
		Constats	Suggestions / Recommandations
GUINEE	Élevage	Conflits récurrents entre agriculteurs et éleveurs	- Aménagement des zones propices à l'agriculture et à l'élevage - Installation de parcs de nuit
	Agriculture	Dégradation des terres à cause des mauvaises pratiques	- Vulgarisation des clôtures en grillage - Dotation d'insecticides contre les insectes détruisant les fruits et légumes
	Pêche		- Développer la pisciculture dans les zones humides
	Gestion des ressources naturelles	- Les ressources naturelles qui sont notre source de subsistance sont de plus en plus rares - feux de brousses destructeurs - disparition de certaines espèces animales et végétales - Absence de réglementation	- Mise en place de Comités villageois de défense contre les feux de brousse - Vulgarisation des clôtures en grillage - Reboisement et appui des forêts communautaires - Vulgariser les textes de loi et appliquer les sanctions positives et négatives qui s'imposent - Réalisation et entretien d'une pépinière forestière pour la création d'une bande verte pour la protection des cours d'eau - Réalisation de projets socio économiques comme alternatives dans le cadre de la sauvegarde de l'environnement
	Questions sanitaires	Nombreux cas de paludisme	Distribution de moustiquaires imprégnées
	Transports	Les localités sont enclavées par l'absence de voie d'accès praticable	Désenclavement des localités par des pistes d'accès
	Mines et carrières	De nombreux sites d'exploitation minière sont à l'arrêt.	Réhabiliter les exploitations minières respectueuses de l'environnement. Réglementer l'exploitation de l'or.
SENEGAL	Agriculture	- Dégradation récurrente des terres - Difficultés d'accès à la terre dans certaines localités - Salinisation progressive des terres cultivables - Accès difficile aux intrants - Accès difficiles à l'eau de production - difficultés de commercialisation - difficultés de conservation des productions - insuffisance d'encadrement des producteurs	- dotation en engrais chimiques - réalisation de retenue d'eau - Cordons pierreux - Promouvoir la micro-finance et les activités des femmes et des jeunes.
	Élevage	- Rétrécissement des zones de pâturage au profit des productions végétales - transhumance et insuffisance des points d'eau et des pâturages	- Renforcer le suivi sanitaire du bétail - Création de magasins d'aliments de bétail de proximité - Réalisation de points d'eau dans les zones de pâturages

Pays	Thèmes	Réactions des usagers du bassin	
		Constats	Suggestions / Recommandations
		<ul style="list-style-type: none"> - Feux de brousse qui détruisent les pâturages - Fréquents conflits entre agriculteurs et éleveurs 	
	Pêche	<ul style="list-style-type: none"> - Diminution et disparitions drastiques de la ressource suite à la construction des barrages et aux mauvaises pratiques de pêche - Au niveau du barrage de Diama beaucoup de poissons meurent (victimes du ndeet) - Invasion des cours d'eau par des plantes aquatiques nuisibles 	<ul style="list-style-type: none"> - Mieux régler la pêche
	Foresterie Gestion des Ressources Naturelles	<ul style="list-style-type: none"> - déforestation avancée - coupes abusives - feux de brousses intempestifs 	<ul style="list-style-type: none"> - prendre des mesures de répression à l'encontre des coupables - mieux régler l'exploitation des RN - Promouvoir l'artisanat comme alternative à l'exploitation des ressources naturelles pour la survie
	Aménagement et irrigation	<ul style="list-style-type: none"> - Aménagement des terres pas satisfaisant surtout dans le Delta, - Des terres sont aménagées mais non exploitées faute d'eau, - Les canaux d'irrigation sont souvent inadaptés et les diguettes trop faibles pour supporter la pression des eaux d'irrigation, - Les points de captage sont souvent inaccessibles. 	<ul style="list-style-type: none"> - L'accès aux terres aménagées doit être plus facilité aux associations de producteurs.
	Alimentation en Eau Potable	<ul style="list-style-type: none"> - faible accès à l'eau potable pour des villages installés à proximité du fleuve, - Consommation d'eau non potable par des populations du bassin entraînant des maladies hydriques. 	<ul style="list-style-type: none"> - réaliser des adductions d'eau potable ou étendre les réseaux existant
	Assainissement	<ul style="list-style-type: none"> - Insalubrité des abords du fleuve et manque de latrines dans plusieurs maisons. - Pollution des eaux du fleuve entraînant entre autre la mort des poissons. 	<ul style="list-style-type: none"> - Faciliter la construction de latrines familiales.
	Energie / Electricité	<ul style="list-style-type: none"> - Le bois de chauffe est la principale source d'énergie domestique. 	<ul style="list-style-type: none"> - A quand l'accès total à l'énergie pour les ménages : pour la production, la transformation et les services, pour le développement des économies locales ? - Quelles alternatives à l'utilisation du bois pour les besoins domestiques?
	Santé / maladies hydriques	<ul style="list-style-type: none"> - Problèmes majeurs de santé publique avec la présence de maladies d'origine hydrique dans les villages (taux de mortalité infantile élevée) - Le paludisme provoque de nombreux cas de décès surtout dans les villages du delta proches des canalisations et des casiers agricoles 	<ul style="list-style-type: none"> - Lutter contre les maladies liées à l'eau.

Pays	Thèmes	Réactions des usagers du bassin	
		Constats	Suggestions / Recommandations
MALI	OMVS	<ul style="list-style-type: none"> - Les missions de développement de l'OMVS sont peu ou mal connues. - Ceux qui connaissent l'organisation, l'identifient par rapport aux activités d'aménagement hydro-électrique (Barrage de Manantali...) - Fonctionnement actuel des CLC ne permet pas de vulgariser largement sur le terrain le contenu du SDAGE. 	
	SDAGE	- L'approche participative et intégrée, en cours pour la formulation du SDAGE est bien accueillie par les usagers du bassin.	
	Bassin versant	- Compréhension que les activités et comportements des uns (en amont) peuvent influencer les résultats des autres (en aval).	
	Agriculture	- Baisse des rendements	<ul style="list-style-type: none"> - Promouvoir les aménagements hydro agricole sur les affluents du fleuve. - L'appui à la professionnalisation de l'agriculture
	Elevage	- Conflits agriculteurs / éleveurs	- Définition d'une politique pastorale et de gestion des couloirs de transhumance.
	Foresterie Gestion des Ressources Naturelles	<ul style="list-style-type: none"> - Exploitation des RN pour la survie et la lutte contre la pauvreté - les conventions locales entre les différentes parties sont plus durables qu'une réglementation faite de l'extérieur - Faible niveau d'information sur les causes réelles de la dégradation des RN (faible perception du rôle de l'Homme) 	<ul style="list-style-type: none"> - Relecture et clarification par le gouvernement du Mali du code domaniale en l'occurrence la gestion du foncier - développer des alternatives à l'exploitation des ressources naturelles pour la lutte contre la pauvreté - L'appui aux communautés pour l'application des conventions locales de gestion des ressources naturelles
	Aménagement et irrigation		- Développer la maîtrise de l'eau pour la réalisation des ouvrages de retenue d'eau dont les micros barrages, les digues filtrantes
	Alimentation en Eau Potable	Faible accès à l'eau potable et à l'assainissement des usagers du bassin en milieu rural	Réaliser des forages
	Assainissement.	Insalubrité et insuffisance d'hygiène	Faciliter l'accès à l'assainissement en milieu rural
	Santé / maladies hydriques		Les élus locaux souhaitent que l'accent soit mis sur les questions d'éducation et de santé dans le cadre des investissements du SDAGE
	Education		
	Transport	Des zones de production agricole manquent de voie d'accès praticable.	Désenclaver les zones de production pour faciliter l'écoulement des produits.

Pays	Thèmes	Réactions des usagers du bassin	
		Constats	Suggestions / Recommandations
MAURITANIE	Elevage	- Surpâturage, - conflit agriculteurs / éleveurs	
	Agriculture	Présence de nombreux type d'oiseaux granivores qui détruisent les cultures	
	Aménagement et irrigation	Il y a des avantages et des inconvénients aux grands aménagements.	Développer les aménagements hydro-agricoles en appui à la production céréalière et maraichère
	SDAGE	L'approche participative et intégrée, en cours pour la formulation du SDAGE est bien accueillie par les usagers du bassin.	
	Barrages		Mieux informer les populations riveraines sur les changements qui seront induits, lors de la réalisation des grands ouvrages
	Santé et maladies hydriques	Apparition de maladies liées à l'eau avec la construction des barrages	Lutter contre les maladies liées à l'eau

2.4 RESTITUTION DANS LES ATELIERS NATIONAUX

L'ensemble de ces éléments issus de la concertation relative à la première phase d'élaboration du SDAGE ont été restitués et présentés lors des 4 ateliers nationaux (Comités Nationaux de Coordination) qui se sont tenus du 19 au 29 juillet 2010 à Bamako, Nouakchott et Conakry.

Ils doivent aussi être présentés lors de l'atelier régional qui se tiendra au Sénégal du 19 au 22 octobre 2010.

3. DIFFICULTES RENCONTREES

Cette première phase de concertation s'est globalement bien déroulée. Cependant sa mise en œuvre a tout de même connu quelques difficultés dont l'importance varie en fonction des pays. Il s'agit notamment de:

- ▶ l'enclavement de certaines localités, lié à la faiblesse des moyens de déplacement des animateurs, a handicapé l'opérationnalité des animateurs dans certains cas.
- ▶ L'absence de couverture du réseau de téléphonie mobile dans certaines zones rendant difficiles les prises de RDV et les communications entre le référent et les animateurs.
- ▶ La communication avec certains CLC (Mauritanie) a été délicate, parce qu'ils se sont sentis dédoublés dans leur mission par les animateurs, sentiment qui a nuit à une bonne coopération.
- ▶ Le support matériel relativement fragile de la boîte à image. Il est donc important de le rendre plus résistant et de voir comment augmenter sa taille pour pouvoir s'adapter à toutes les situations.

D'une manière générale, il est souhaitable pour les phases à venir de renforcer encore le suivi de l'exécution de la mission à deux niveaux :

- ▶ Au niveau de l'équipe internationale par un appui auprès des référents nationaux pendant la phase opérationnelle afin d'anticiper la résolution de problèmes qui apparaîtraient.
- ▶ Au niveau du référent national, en renforçant encore le suivi rapproché du travail des animateurs par le référent, notamment dans les pays où l'étendue de la zone du bassin est vaste.

4. LES DEFIS A RELEVER POUR LES PHASES A VENIR

Suite à la mise en œuvre de la première phase de la mission de vulgarisation du SDAGE du fleuve Sénégal, étant donné le caractère pionnier et novateur de cette démarche participative, il apparaît nécessaire d'attirer l'attention des acteurs de cette démarche sur un certain nombre de défis à relever pour une bonne exécution de la suite du processus et le succès du SDAGE. Ces défis concernent notamment :

- ▶ La prise en compte des réactions des populations dans la suite du processus d'élaboration du SDAGE et la mise en place dans l'avenir d'un mécanisme permanent de consultation des usagers du bassin.
- ▶ Le renforcement de la mission de coordination et de concertation des CLC avec la mise à disposition de moyens appropriés.
- ▶ L'implication des ONG et grandes associations actives sur le terrain dans la diffusion des messages du SDAGE.
- ▶ Le renforcement des moyens mis à disposition des animateurs locaux notamment en rapport avec leur mobilité.
- ▶ La problématique de la diffusion des schémas sectoriels et du schéma directeur sans susciter trop d'attentes qui ne pourraient être satisfaites dans le court et moyen terme, au risque de décredibiliser la démarche de concertation engagée.
- ▶ La nécessité de pérenniser la démarche participative amorcée dans le cadre de l'élaboration du SDAGE au niveau de l'ensemble du territoire du bassin.

D'une manière générale, il existe une réelle volonté de s'approprier le processus d'élaboration du SDAGE au niveau des quatre pays. Cela est favorable à la bonne exécution de la mission confiée à BRLi/Eau Vive. Il est souhaitable de travailler à maintenir cette synergie autour du SDAGE et à la pérenniser pour l'avenir.